### Syngenta International AG

Media Office CH-4002 Bâle Suisse

Tél: +41 61 323 2323 Fax: +41 61 323 2424

www.syngenta.com

#### Contacts médias:

Leandro Conti Suisse +41 61 323 2323 media.relations@syngenta.com

Catherine Duttweiler

Suisse: +41 61 323 0142

## Contacts analystes/investisseurs:

Jennifer Gough

Suisse +41 61 323 5059 Etats-Unis +1 202 737 6521





Bâle, Suisse, le 13 juillet 2017

# La participation de ChemChina dans Syngenta dépasse le seuil de 98 pourcent

Suite à l'achat d'actions Syngenta supplémentaires, la participation de ChemChina dans Syngenta a dépassé le seuil de 98% du capital-actions de Syngenta.

Par conséquent, ChemChina a déposé une requête auprès de la Cour d'Appel de Bâle en vue de l'annulation des actions Syngenta restantes qui ne sont pas détenues par ChemChina ou l'une de ses filiales. Les détenteurs de ces actions Syngenta recevront le prix de l'offre de USD 465 par action Syngenta au terme de la procédure judiciaire.

En parallèle, Syngenta fera une demande en vue de la décotation de ses actions de la SIX Swiss Exchange, laquelle prendra effet immédiatement au terme de la procédure judiciaire.

## A propos de Syngenta

Syngenta est une entreprise leader dans le secteur de l'agriculture qui aide à améliorer la sécurité alimentaire dans le monde en permettant à des millions d'agriculteurs de faire un meilleur usage des ressources naturelles disponibles. Par nos capacités scientifiques de premier plan et nos solutions novatrices pour les cultures, nos 28'000 collaborateurs œuvrent dans plus de 90 pays pour transformer la manière de cultiver les plantes. Nous nous engageons à prévenir la dégradation des sols, améliorer la biodiversité et revitaliser les communautés rurales. Pour en savoir plus, veuillez consulter <a href="www.syngenta.com">www.syngenta.com</a> et <a href="www.goodgrowthplan.com">www.goodgrowthplan.com</a>. Suivez-nous sur Twitter® à l'adresse <a href="www.twitter.com/Syngenta">www.twitter.com/Syngenta</a>.

## Avis de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse ne constitue ni une offre d'achat ni une sollicitation d'offre de cession de titres.

## Avertissement concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué de presse sont de nature prospective. Ces déclarations se fondent sur des prévisions, hypothèses, estimations et projections actuelles. Elles comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient avoir pour effet que les résultats, les niveaux d'activité, les performances et les réalisations diffèrent sensiblement des déclarations prospectives. Ces déclarations sont généralement reconnaissables à l'emploi de mots ou expressions comme « croire », « anticiper », « escompter », « avoir l'intention de », « programmer », « estimer », « prévoir », « pouvoir », « devoir », « potentiel », « continuer », les formes négatives de ces expressions, l'utilisation du futur ou du conditionnel ou d'autres expressions similaires. Si les hypothèses sous-jacentes se révèlent inexactes, ou si des risques ou des incertitudes inconnus se matérialisent, les résultats réels et le calendrier des événements pourront différer sensiblement des résultats et/ou du calendrier exposés dans les déclarations prospectives ; il convient donc d'éviter d'accorder une

confiance sans réserve à ces déclarations. Syngenta se décharge de toute intention ou obligation de mettre à jour les déclarations prospectives suite à des évolutions advenant après la période visée par le présent communiqué de presse ou pour toute autre raison.